

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE MODERNE TYPE 2 A AKOM II (PREMIERE PHASE) DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

1.Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOM II, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE MODERNE TYPE 2 A AKOM II (PREMIERE PHASE) DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

2.Consistance des prestations

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries en élévations ;
- Charpente et couverture ;

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est d 40.009.000 (quarante millions neuf mille FCFA

4.Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

5.Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publ .

6.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune d'Akom II, Service de la passation des marchés.

7.Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune d'Akom II, Service de la passation des marchés sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Akom II d'une somme non remboursable de soixante-cinq mille (65.000) francs CFA.

8.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune d'Akom II, Service de la passation des Marchés au plus tard **le 14/07/2023 à 10 Heures précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

OUVERT N°004BIS/AONO/CA2/CIPM/2023 DU 08/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE MODERNE TYPE 2 A AKOM II (PREMIERE PHASE) DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : En plus du support physique, le support numérique (sur clé USB ou CD) de l'offre technique et financière doivent être impérativement présents dans le pli fermé.

NB: In addition to the physical medium, the digital medium (on USB key or CD) of the technical and financial offer must imperatively be in the closed fold.

9.Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 800.180 (Huit cent mille cent quatre-vingt) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **14/07/2023 à 11 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Akom II. B.P : 10 Akom II Tél. 694 689 99 Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Dossier administratif incomplet au terme des 48H du délai supplémentaire ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du

31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- Absence de caution à l'ouverture des plis
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Avoir obtenu moins de 70% de oui des critères essentiels de qualification.

Critères essentiels

PRESENTATION GENERALE	OUI/NON
EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	OUI/NON
MOYENS HUMAINS	OUI/NON
MOYENS MATERIELS	OUI/NON
METHODOLOGIE D'EXECUTION	OUI/NON
CAPACITE FINANCIERE	OUI/NON

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des

capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akom II B.P : 10 AKOM II Tél. 694 689 99

AKOM II Le 08-06-2023

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA